

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/06/2026 - 3789 - 2012 B 00181 - 750 434 409 - AURANCE ENERGIES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 29 MAI 2026**

PROPOSITION DE PRIME D'EMISSION

2ème résolution – Prime d'émission

L'assemblée générale des actionnaires de la Société par Actions Simplifiée AURANCE ENERGIES, statuant en la forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du collège de gestion, approuve la décision d'établir d'une prime d'émission de 2,00 € par action.

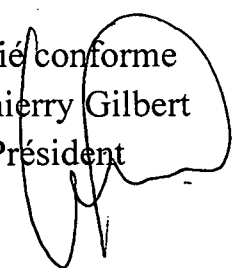
En conséquence, la valeur d'achat et de retrait d'une action s'établit désormais à 57,00 €, répartie en une valeur nominale de 50 € et une prime d'émission de 7,00 €.

Il sera provisionné dans les comptes une somme de 15 260 € pour les 7 630 actions en circulation à la date de l'Assemblée générale 2025.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2026

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à la majorité

Certifié conforme
M. Thierry Gilbert
Président



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 29 mai 2026**

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU **RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

3ème résolution – Affectation du résultat

L'assemblée générale des actionnaires de la Société par Actions Simplifiée AURANCE ENERGIES, statuant en la forme ordinaire, après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2025 faisaient apparaître un résultat net positif de 31 348,47 € et que le report à nouveau bénéficiaire s'élevait à 16 160,45 €, décide, sur la proposition du collège de gestion, l'affectation et la répartition suivantes du Résultat Net :

- Affectation de 3 135 €, soit 10% du Résultat Net de l'exercice, au profit de la réserve légale, en conformité avec l'article L 232-10 du Code de Commerce,
- Affectation de 6 270 €, soit 20% du Résultat Net, au Fonds de Développement, tel que prévu par les statuts de la Société,
- Affectation de 15 260 € au compte « Prime d'émission »
- Affectation du solde du Résultat Net, soit 6 683,47 €, au compte Report à nouveau.

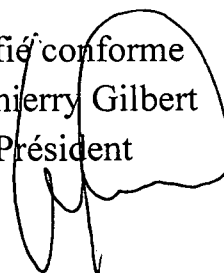
Après cette répartition,

- La réserve légale se montera à 10 068,58 €
- La réserve statutaire s'élèvera à 18 825,54 €
- Le compte « Prime d'émission » se montera à 53 405,00 €
- Le Compte « Report à Nouveau » se montera à 22 843,92 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2026

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à la majorité

Certifié conforme
M. Thierry Gilbert
Président



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS AURANCE ENERGIES** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 31/12/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	191 464	
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	10 541	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	202 006
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	40 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)		243	317	244	2 096	
	Rémunérations du personnel *	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380		250		
	Cotisations sociales					252		
Dotations aux amortissements *					254	98 094		
Dotations aux dépréciations					255			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262	2		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	140 396	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	61 611
Produits financiers (III)		280	3 115	Charges financières (V)		294	26 074	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300	2 300	
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306	5 003	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	31 348
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	31 348
Régime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 603			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
				JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralité Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscapots (autre mer)	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 undécies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuies)	993			
	Crédance due au report en arrière du déficit				346	600	350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647			
Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de capital (art 39 duodecies E)	641				
Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							352	37 351
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reposables *		dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							370	37 351

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

TE

Aurance@nergies

A Saint Pierreville, le 15 juin 2026

Destinataire

Greffe du Tribunal de Commerce

Mairie Annexe

10, Rue Georges Couderc

07200 AUBENAS

REÇU le
18 JUIN 2026
TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, je vous adresse les comptes annuels de la société AURANCE ENERGIES S.A.S. à la suite de son Assemblée Générale Ordinaire 2025 qui s'est tenue le 29 mai 2026. L'envoi est composé des pièces suivantes :

- le compte de résultat et le bilan,
- la proposition de prime d'émission soumise à l'assemblée et la résolution d'approbation votée,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,

Je pourrai vous apporter toute information complémentaire aux coordonnées suivantes : adresse mail : info@aurance-energies.fr – téléphone : 0640203796

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Thierry Gilbert
Président

